Les subsides

Je le répète, sir John A. Macdonald s'était aperçu, il y a 112 ans, du sort des forêts canadiennes. On n'a rien fait durant plus d'un siècle, mais espérons que les citadins canadiens se réveilleront et se rendront compte qu'on peut s'assurer un bel avenir en investissant dans ce secteur de notre économie pour créer plus de richesse encore.

M. Friesen: Monsieur le Président, le député sait sans doute qu'entre les localités de Juskatla et de Charlotte City, dans sa circonscription, la MacMillan Bloedell s'est engagée dans de grandes opérations de sylviculture et fait des expériences sur des espèces hybrides pour réduire le temps de croissance des arbres et améliorer la productivité. Est-il satisfait du travail de cette société dans sa circonscription?

M. Fulton: Monsieur le Président, certains des projets et des programmes auxquels s'occupent la MacMillan Bloedell et d'autres sociétés sont certainement excellents. Mais le problème fondamental que je constate dans le cas de sociétés comme la MacMillan Bloedell, c'est qu'elles expatrient la quasi-totalité de leurs liquidités et capitaux disponibles pour aller les investir au Brésil, en Indonésie et dans d'autres parties du monde alors qu'en survolant les îles de la Reine-Charlotte on y voit d'immenses étendues dénudées qui n'ont pas été reboisées. Quand on rase certaines de ces très anciennes forêts dont les arbres ont dans certains cas entre 800 et 1,000 ans et jusqu'à 20 pieds de diamètre à la base, les fortes précipitations y font monter le niveau de l'eau et les petits arbres ne peuvent tout simplement pas s'enraciner solidement avant que les souches n'aient véritablement pourri. Cela veut dire que d'ici à 40 ans des jeunes plants commenceront à croître sur les souches des arbres abattus à l'époque de la Seconde Guerre mondiale quand on utilisait les épinettes des îles de la Reine-Charlotte pour fabriquer les petits bombardiers Mosquito que les aviateurs canadiens pilotaient outre-mer.

La MacMillan Bloedell fait quelque chose de bien en l'occurrence, mais je soutiens que l'on trouverait difficilement beaucoup de forestiers compétents en Colombie-Britannique pour croire qu'il existe une seule société dans la province qui fasse ce qui s'impose, c'est-à-dire adopter une approche à long terme dans la gestion des forêts qui leur ont été concédées à bail au nom non seulement de notre génération mais de nombreuses générations à venir.

[Français]

M. Pierre Gimaïel (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, quoi de plus important dans ma région que l'industrie du bois! La province de Québec, plus particulièrement le Saguenay, le Lac-Saint-Jean, l'Abitibi, le Témiscamingue sont des régions où l'industrie forestière, que ce soit pour les pâtes et papiers ou des scieries, constitue le principal revenu de la population.

Je suis heureux de constater que le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) a choisi de présenter une motion qui porte précisément sur l'industrie forestière.

Une voix: C'est dommage qu'il n'ait pu rester à la Chambre!

M. Gimaïel: C'est dommage qu'il n'ait pu rester à la Chambre pour entendre le reste des débats, dont les discours de ses propres collègues de la Colombie-Britannique qui ont pris la parole sur le sujet et posé des questions, ce qui est extrêmement intéressant, je pense, pour eux, pour lui et pour tous les résidents de la province de la Colombie-Britannique laquelle,

je dois l'admettre, lors de ma visite, m'a beaucoup impressionné par ses arbres qui sont fantastiques. A mon avis, c'est une des plus belles richesses canadiennes, ce merveilleux bois de la Colombie-Britannique qui orne si souvent des décorations canadiennes, entre autres, et si généreusement nos propres maisons, et en ce qui regarde le Nouveau parti démocratique, comme je le dis, je suis heureux de constater son intérêt au dossier se rapportant à l'industrie forestière.

Je suis un petit peu plus étonné de la position du parti progressiste conservateur, parce que j'ai été informé du fait que, ce matin encore, le leader à la Chambre du parti progressiste conservateur ne semblait pas intéressé à ce que la motion soit débattue aujourd'hui. Il semble de plus qu'hier au sujet d'une motion qui a encore été présentée par l'opposition officielle à propos des ressources du pays, à peine trois paragraphes portaient sur les ressources forestières, et que c'est le même député qui a fait les déclarations hier sur la foresterie dans ces trois courts paragraphes qui est revenu aujourd'hui pour reparler du même dossier, parce que je crois détecter un manque d'intérêt probant de la part de l'opposition officielle au sujet de la foresterie. Je sais que leur nouveau chef vient d'une région de l'industrie minérale de notre pays, ce qui n'est pas un défaut; par contre, cela l'a peut-être éloigné un peu de la foresterie qui constitue la plus grosse industrie canadienne. Il y a tout de même 20 milliards de dollars canadiens consacrés chaque année dans l'industrie canadienne. Je pense que l'opposition officielle aurait tout à gagner à peut-être spécialiser quelques députés dans ce domaine en ce qui les regarde, et je vois de mes collègues qui ont été impliqués dans le domaine de la construction qui savent d'ores et déjà l'importance de l'industrie forestière pour notre pays. De ce côté, je suis un petit peu étonné de voir que l'opposition, hier, n'a pas donné plus de place à l'industrie forestière comme ressource et qu'elle ait voulu aujourd'hui remettre à plus tard ce débat qui est extrêmement important.

En ce qui me regarde moi, je voudrais peut-être revenir à quelques paroles citées tout à l'heure par mon préopinant, l'honorable député de Skeena (M. Fulton) en Colombie-Britannique, alors qu'il parlait de 48 millions de dollars qui représenteraient la somme d'argent que le gouvernement canadien consacre chaque année dans l'industrie forestière. Le député a oublié une pléiade de ministères qui s'impliquent depuis dans l'industrie forestière. Ainsi le ministère de l'Emploi et de l'Immigration depuis deux ans en particulier par le biais de l'article 38 s'est impliqué de façon gigantesque dans le nettoyage des forêts, dans le ramassage de matières organiques que l'on trouve dans les forêts, dans le développement, dans la plantation de forêts, dans le développement de chemins d'accès aux forêts, dans l'amélioration des terrains et de tout ce qui touche aux servitudes autour des scieries et des moulins de pâtes et papiers, sans compter que, depuis des années, toute la formation rattachée à l'industrie forestière des employés sur le chantier ou dans leur travail à l'usine même est payée, en grande partie, pendant des périodes de six mois à un an, par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada. Ce ne sont pas des politiques sur lesquelles le gouvernement fait des annonces extraordinaires, mais ce sont des politiques efficaces qui touchent énormément de gens.